

Délibération n° 2017-189

**OBJET : AUTORISATION DONNÉE AU PRÉSIDENT DE SIGNER LA DÉCISION CONJOINTE DE TRANSFERT AVEC LA COMMUNE DE MASSY POUR LA COMPÉTENCE DÉCHETS MÉNAGERS ET ASSIMILÉS**

Siège social : Orsay

Nombre de délégués en exercice	:	77
Présents	:	49
Présents et représentés	:	64
Votants	:	64

Le mercredi 28 juin 2017, le Conseil Communautaire dont les membres ont été légalement convoqués par lettre le 22 juin 2017, s'est réuni à 20h30, sous la présidence de M. BOURNAT, à ORSAY, salle du Conseil communautaire.

**DELEGUES PRESENTS**

Mme. Brigitte	PUECH	Commune de Ballainvilliers
M. Jean-François	VIGIER	Commune de Bures-sur-Yvette
Mme. Irène	BESOMBES	Commune de Bures-sur-Yvette
M. Christian	LECLERC	Commune de Champlan
M. Jean-Paul	BENEYTOU	Commune de Chilly-Mazarin
Mme. Fabienne	GERARD	Commune de Chilly-Mazarin
Mme. Patricia	VINCENT	Commune de Chilly-Mazarin
Mme. Geneviève	BESSE	Commune de Epinay-sur-Orge
M. Michel	BOURNAT	Commune de Gif-sur-Yvette
M. François	ROMAIN	Commune de Gif-sur-Yvette
M. Jean-Luc	VALENTIN	Commune de Gif-sur-Yvette
M. Franck	GAUDART	Commune de Gometz-le-Châtel
M. Frédéric	DURO	Commune d'Igny
Mme. Patricia	LECLERCQ	Commune d'Igny
M. Jean-Pierre	MEUR	Commune de la Ville du Bois
Mme. Françoise	MARHUENDA	Commune des Ulis
Mme. Michèle	DESCAMPS	Commune des Ulis
M. Paul	LORIDANT	Commune des Ulis
M. Jean	ROZNOWSKI	Commune des Ulis
M. François	PELLETANT	Commune de Linas
Mme. Sandrine	GELOT	Commune de Longjumeau
M. Gilles	GOBRON	Commune de Longjumeau
Mme. Florence	LORTON	Commune de Longjumeau
M. Olivier	THOMAS	Commune de Marcoussis
Mme. Catherine	DELAITRE	Commune de Marcoussis

Délibération n° 2017-189
--------------------------

M. Vincent	DELAHAYE	Commune de Massy
Mme. Hella	KRIBI-ROMDHANE	Commune de Massy
M. Bernard	LAFFARGUE	Commune de Massy
Mme. Bouchra	LAOUES	Commune de Massy
M. Mustapha	MARROUCHI	Commune de Massy
M. Serge	MORONVALLE	Commune de Massy
M. Pierre	OLLIER	Commune de Massy
M. Nicolas	SAMSOEN	Commune de Massy
M. Claude	PONS	Commune de Montlhéry
Mme. Isabelle	KLJAJIC	Commune de Montlhéry
M. Paul	RAYMOND	Commune de Nozay
M. David	ROS	Commune d'Orsay
M. Raymond	RAPHAEL	Commune d'Orsay
Mme. Michèle	VIALA	Commune d'Orsay
M. Christian	PAGE	Commune de Saclay
M. Pierre-Alexandre	MOURET	Commune de Saint-Aubin
M. Stéphane	BAZILE	Commune de Saux-les-Chartreux
M. Thomas	JOLY	Commune de Verrières-le-Buisson
Mme. Véronique	CHATEAU-GILLE	Commune de Verrières-le-Buisson
M. Gérard	DOSSMANN	Commune de Verrières-le-Buisson
M. Dominique	FONTENAILLE	Commune de Villebon-sur-Yvette
M. Igor	TRICKOVSKI	Commune de Villejust
M. Patrice	GILBON	Commune de Villiers-le-Bâcle

**DELEGUES ABSENTS REPRESENTES**

Mme. Martine CINOSI-GIRARD donne pouvoir à M. Jean-Paul BENEYTOU  
 Mme. Rafika REZGUI donne pouvoir à M. David ROS  
 M. Guy MALHERBE donne pouvoir à Mme. Geneviève BESSE  
 M. Yann CAUCHETIER donne pouvoir à M. Jean-Luc VALENTIN  
 M. Francisque VIGOUROUX donne pouvoir à Mme. Patricia LECLERCQ  
 Mme. Anne BERCHON donne pouvoir à M. Jean-Pierre MEUR  
 M. Babacar FALL donne pouvoir à Mme. Françoise MARHUENDA  
 Mme. Ouiam HAMMAN donne pouvoir à M. Jean ROZNOWSKI  
 M. Rémi BETIN donne pouvoir à Mme. Sandrine GELOT  
 Mme. Michèle FRERET donne pouvoir à Mme. Bouchra LAOUES  
 Mme. Sylvianne RICARDEAU donne pouvoir à M. Bernard LAFFARGUE  
 Mme. Marie-Pierre DIGARD donne pouvoir à M. Serge MORONVALLE  
 Mme. Caroline FOUCAULT donne pouvoir à M. Thomas JOLY  
 M. Patrick BATOUFFLET donne pouvoir à M. Dominique FONTENAILLE

Délibération n° 2017-189
--------------------------

M. Richard TRINQUIER donne pouvoir à M. Christian LECLERC

Mme. Denise GARCIA suppléant de M. François HILLION

**DELEGUES ABSENTS**

Mme. Sonia	DAHOU	Commune des Ulis
M. Jacques	LEPELTIER	Commune de Longjumeau
M. Olivier	SEGBO	Commune de Longjumeau
M. Dawari	HORSFALL	Commune de Massy
Mme. Elisabeth	PHLIPPOTEAU	Commune de Massy
M. Grégoire	de LASTEYRIE	Commune de Palaiseau
M. Gilles	CORDIER	Commune de Palaiseau
Mme. Michelle	CHENIAUX	Commune de Palaiseau
M. Pierre	COSTI	Commune de Palaiseau
Mme. Chrystel	LEBOEUF	Commune de Palaiseau
Mme. Véronique	LEDOUX	Commune de Palaiseau
M. Hervé	PAILLET	Commune de Palaiseau
M. Michel	ROUYER	Commune de Palaiseau

**DELEGUES QUI N'ONT PAS PRIS PART AUX VOTES**

**Secrétaire de séance : Monsieur Gilles GOBRON**



**Objet :       AUTORISATION DONNÉE AU PRÉSIDENT DE SIGNER LA DÉCISION CONJOINTE  
DE TRANSFERT AVEC LA COMMUNE DE MASSY POUR LA COMPÉTENCE  
DÉCHETS MÉNAGERS ET ASSIMILÉS**

Le Conseil Communautaire,  
Sur rapport de M. Christian PAGE.

VU le Code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L5211-4-1 et L5216-5 ;

VU la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 portant droits et obligations des fonctionnaires ;

VU la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale, et notamment ses articles 33 et 111 ;

VU l'arrêté préfectoral n°2015-PREF.DRCL/n°718 du 02 octobre 2015 portant périmètre d'un EPCI à fiscalité propre issu de la fusion de la Communauté d'agglomération du plateau de Saclay, de la Communauté d'agglomération Europ'Essonne avec extension aux communes de Verrières-le-Buisson et Wissous au 1<sup>er</sup> janvier 2016 ;

VU la délibération de la commune de Massy transférant tout ou partie de son personnel totalement affecté à la compétence, et autorisant la signature de la décision conjointe de transfert correspondante ;

VU les différentes sessions d'information des agents, individuelles et collectives, sur les conséquences statutaires du transfert ;

VU le projet de décision conjointe de transfert des personnels affectés à la compétence, ainsi que la fiche d'impact qui lui est annexée décrivant les effets du transfert sur l'organisation et les conditions de travail, la rémunération et les droits acquis ayant le caractère de complément de rémunération des fonctionnaires et agents non titulaires concernés ;

CONSIDERANT que les agents transférés conservent, s'ils y ont intérêt, le bénéfice du régime indemnitaire qui leur était applicable ainsi que les avantages acquis en application du troisième alinéa de l'article 111 de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 ;

VU l'avis favorable du Comité Technique en date du 30 mai 2017 ;

CONSIDERANT l'avis de la commission n° 4 « Finances, Schéma de mutualisation, Ressources Humaines, Services aux petites communes » du 15 juin 2017 ;

CONSIDERANT l'avis de la commission n°7 « Mobilités, Bâtiments, Voirie, Collecte et traitement des déchets » du 12 juin 2017 ;

*APRES EN AVOIR DELIBERE ;*

*A la majorité absolue des suffrages exprimés,*

Délibération n° 2017-189

1. AUTORISE le Président à signer la décision conjointe de transfert du personnel totalement affecté à la compétence collecte et traitement des déchets ménagers et assimilés avec la commune de Massy.

Fait et délibéré le mercredi 28 juin 2017  
Extrait conforme à l'original

Le Président,

Michel BOURNAT



ADOPTÉE par (64 VOIX)

64 POUR : Mme. Brigitte PUECH, M. Jean-François VIGIER, Mme. Irène BESOMBES, M. Christian LECLERC, M. Jean-Paul BENEYTOU, Mme. Martine CINOSI-GIRARD, Mme. Fabienne GERARD, Mme. Rafika REZGUI, Mme. Patricia VINCENT, M. Guy MALHERBE, Mme. Geneviève BESSE, M. Michel BOURNAT, M. Yann CAUCHETIER, M. François ROMAIN, M. Jean-Luc VALENTIN, M. Franck GAUDART, M. Francisque VIGOUROUX, M. Frédéric DURO, Mme. Patricia LECLERCQ, M. Jean-Pierre MEUR, Mme. Anne BERCHON, Mme. Françoise MARHUENDA, Mme. Michèle DESCAMPS, M. Babacar FALL, Mme. Ouiam HAMMAN, M. Paul LORIDANT, M. Jean ROZNOWSKI, M. François PELLETANT, Mme. Sandrine GELOT, M. Rémi BETIN, M. Gilles GOBRON, Mme. Florence LORTON, M. Olivier THOMAS, Mme. Catherine DELAITRE, M. Vincent DELAHAYE, Mme. Michèle FRERET, Mme. Hella KRIBI-ROMDHANE, M. Bernard LAFFARGUE, Mme. Bouchra LAOUES, M. Mustapha MARROUCHI, M. Serge MORONVALLE, M. Pierre OLLIER, Mme. Sylvianne RICHARDEAU, M. Nicolas SAMSOEN, M. Claude PONS, Mme. Isabelle KLJAJIC, M. Paul RAYMOND, M. David ROS, Mme. Marie-Pierre DIGARD, M. Raymond RAPHAEL, Mme. Michèle

Délibération n° 2017-189

VIALA, M. Christian PAGE, M. Pierre-Alexandre MOURET, M. Stéphane BAZILE, M. François HILLION, M. Thomas JOLY, Mme. Véronique CHATEAU-GILLE, M. Gérard DOSSMANN, Mme. Caroline FOUCAULT, M. Dominique FONTENAILLE, M. Patrick BATOUFFLET, M. Igor TRICKOVSKI, M. Patrice GILBON, M. Richard TRINQUIER

0 CONTRE :

0 ABST. :

ID Télétransmission : 091-200056232 - 2017 06 28 - Luc 121503 - DE

Date AR Préfecture :

3 juillet 2017